



Communauté métropolitaine  
de Montréal

# Note

1002, rue Sherbrooke Ouest  
Bureau 2400  
Montréal (Québec)  
H3A 3L6

☎ 514-350-2550  
☎ 514-350-2599

le 26 février 2002

par: Jacques J. Trottier, ing.

Texte de l'Addendum n° 1 envoyé le 02-02-26 par courriel aux inscrits sur la liste "Registre d'émission des documents d'appel d'offres".



Monsieur, Madame,

Ceci est l'ADDENDUM n°1 à l'appel de propositions de services: Plan de gestion des matières résiduelles de la CMM, Éape 1: caractérisation et bilans des matières résiduelles.

Éléments précisant la portée des Termes de référence de l'appel de propositions de services.

1- Les technologies à inventorier sont celles qui sont éprouvées et utilisables sur le territoire de la CMM, et qui ont dépassé le stade du banc d'essai et dont la performance est raisonnablement assurée, de l'avis expert du consultant. La CMM souhaite connaître ce qui se fait actuellement dans le domaine, mais ne nécessite pas de connaître le menu détail des technologies émergentes, non encore éprouvées, ou qui requerraient une phase d'essais pilotes avant d'être implantées à grande échelle sur le territoire de la CMM.

2- La ventilation des MR en types distincts doit au minimum permettre de pouvoir répondre avec clarté aux exigences de réduction des matières enfouies, stipulées dans le Plan d'action québécois 1998-2008. Toutefois, une ventilation plus détaillée telle que déjà établie dans la documentation existante est souhaitée par la CMM. À ce sujet, la CMM nécessite de connaître les bilans de résidus de démolition et de construction, tout comme les quantités de boues de fosses septiques, des boues d'usines d'épuration, des cendres d'incinérateurs municipaux (dont ceux de la CUM et de la Rive-Sud de Montréal), des boues industrielles et des autres matières qui sont actuellement acheminés vers des lieux d'enfouissement, afin de pouvoir établir correctement les bilans globaux et les besoins en sites d'élimination finale.

3- Sauf circonstances imprévues, l'adjudication du contrat et la réunion de démarrage pourraient avoir lieu vers le début d'avril 2002.

4- La caractérisation des ICI doit se faire pour l'ensemble du territoire planifié par la CMM. Les renseignements existants à ce sujet (dont ceux déjà publiés par Recyc-Québec) doivent être pris en compte. Le sondage postal est nécessaire à deux fins: d'abord pour obtenir des renseignements (en fonction du taux de réponse) et aussi à déjà aviser les ICI de la préparation d'un Plan de gestion par la CMM. Dans l'éventualité où le taux de réponse est jugé insuffisant, surtout auprès des grands producteurs de MR, pour établir clairement le portrait actuel de la disposition des MR, la relance téléphonique se fera seulement auprès des grands producteurs de MR.

5- Toutes les études et tous les livrables élaborés à l'occasion de ce mandat sont la propriété exclusive de la CMM, qui pourra les diffuser et en disposer à sa guise. Le mandataire ne pourra pas diffuser ou utiliser les résultats de l'étude à quelque fin que ce soit, sauf sur permission écrite de la CMM.

6- Toutes les infrastructures existantes participant à la gestion des MR doivent être recensées. Ceci inclut les ressourceries, les éco-centres, les firmes privées participant à la récupération de déchets spéciaux, les dépôts volontaires. Lorsque les firmes privées font partie d'une chaîne, le nom de la chaîne et le nom des villes où se trouvent des succursales suffisent (ex. Pharmacies Jean Coutu, Réno-Dépôt, etc.) sauf si certaines succursales de la chaîne sur le territoire de la CMM ne participent pas à la récupération, auquel cas elles devraient être identifiées.

7- Les prévisions démographiques qui seront fournies lors de la réunion de démarrage comprennent la population et le nombre de ménages existant en 2001 et prévus en 2008 et en 2018 pour chacune des villes faisant partie de l'étude, et pour les groupements d'arrondissements de Longueuil et de Montréal apparaissant en annexe des Termes de Référence.

Nous vous prions de joindre une copie initialée de cet Addendum à l'Offre Technique que vous présenterez. Merci.

Salutations distinguées.

Communauté métropolitaine de Montréal

Jacques J. Trottier, ing., M.Sc.A.

Conseiller, Environnement

tél. 514 350-2556

fax 514 350-2599

[jtrottier@cmm.qc.ca](mailto:jtrottier@cmm.qc.ca)

